

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : M. Elie Perrig

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 425-428

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



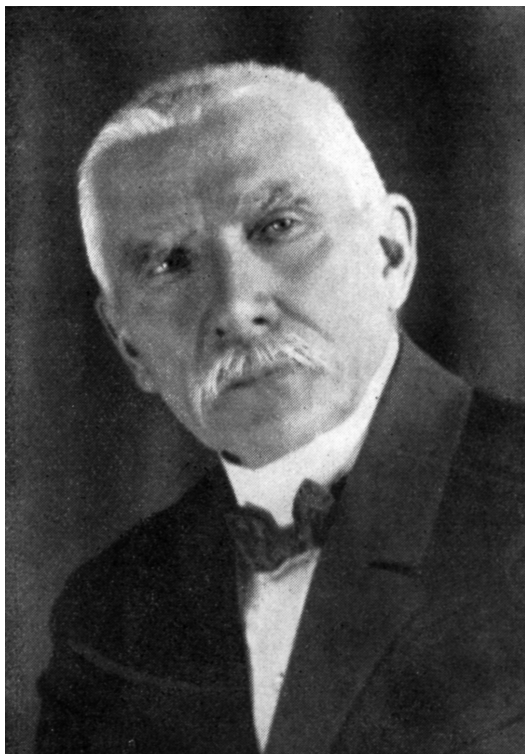
## NOS MORTS

### M. ELIE PERRIG

Une foule imposante, composée de représentants des autorités et d'amis venus des localités les plus éloignées du Valais, s'était unie à la population entière de Brigue, le dimanche 6 décembre, pour accompagner à sa dernière demeure sur terre Monsieur Elie Perrig, ancien président du Tribunal. Le défunt, qui est mort dans sa 87<sup>e</sup> année, avait su s'attirer, au cours de sa longue et méritante carrière, l'estime unanime de ses concitoyens et ce n'est pas sans tristesse que ceux-ci suivirent sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière de Glis où repose désormais celui qui fut un grand et noble magistrat chrétien.

M. Elie Perrig naquit à Brigue en mai 1856. Il appartenait à une vieille famille bourgeoise qui, depuis des siècles, donnait à sa ville et au Valais des hommes qui remplirent de hautes et importantes fonctions publiques. Il suivit les cours de l'école primaire de Brigue, puis vint au Collège

de St-Maurice où il fit ses études secondaires. C'était du temps de feu Mgr Currat et de grands vieillards dont on admire encore aujourd'hui la robustesse, M. le général Hassler, M. l'abbé Bochud, curé de Neirivue, M. Pierre Berclaz, avocat à Sierre. M. Perrig était l'aîné, devançant le Général Hassler de six mois. Il était ainsi devenu le plus ancien de nos anciens élèves, comme nous le notions



déjà dans les « Echos » du mois d'octobre passé, ce qui nous valut précisément une carte fort aimable de M. le Général Hassler qui, dans une lettre adressée à S. Exc. Mgr Burquier, demandait récemment des nouvelles de son « vieux condisciple Elie Perrig », avec lequel il s'était retrouvé à Paris en 1876. En effet, après son Collège, M. Perrig s'était inscrit à la Faculté de droit de Sion puis se rendit à Paris. C'est alors qu'il dut revoir son ancien camarade. Etait-ce en tant que condisciple au cours de médecine,

comme semble l'indiquer le Général Hassler ? Nous ne le croyons pas. Toujours est-il que M. Perrig, d'après la lettre du 11 novembre dernier que nous avons sous les yeux, avait demandé à son ami Hassler de lui trouver une chambre à Paris et « en même temps de le recommander à ses futurs camarades ». « Je préparais alors ma thèse pour le doctorat en médecine, poursuit le Général Hassler, et il (M. Perrig) avait l'obligeance de traduire pour moi de nombreux articles de journaux et de publications allemandes. » Le Général et M. Perrig quittèrent Paris et ne se revirent, hélas, plus. « Si M. le Chanoine Bussard pouvait donner de mes nouvelles à M. Perrig et lui dire combien je suis heureux qu'il soit en bonne santé ! » disait encore la lettre à Mgr Burquier qui ajoute : « Je crois qu'il doit avoir au moins quatre-vingt huit ans. Je crois qu'il habitait alors à Viège, mais n'en suis pas sûr. »

Nous nous apprêtons à faire auprès de M. le Président Perrig la démarche demandée lorsque nous apprimes sa mort.

En 1882, M. Perrig était nommé président du Tribunal de Brigue ; il succédait à M. Pierre-Marie de Stockalper. Au début du siècle, il devint Juge-instructeur des districts de Brigue, Conches et Rarogne Oriental, poste qu'il occupa jusqu'en 1931. En outre, il fonctionna comme directeur du Registre du commerce, président du Conseil d'administration de la Banque de Brigue ; il siégea au Conseil municipal de Brigue, au Grand Conseil valaisan en qualité de député ; sa présence était partout considérée comme celle d'un homme au jugement sain, à l'intelligence vive et au tact parfait. Un grand nombre d'années se sont passées à Brigue, écrivait le nécrologiste du défunt dans le « Walliser Bote » du 7 décembre, où aucun événement marquant de la localité ne se produisit sans que M. Perrig y mît la main d'une manière ou d'une autre. Or cette manière était toujours celle de l'homme intègre et droit dont l'existence terrestre fut constamment dominée par le sens du devoir et du dévouement.

Près d'un demi-siècle durant, le Président Perrig fut appelé à juger ceux qui se présentaient à sa barre. Une telle mission, loin de faire de lui un contempteur des humains et une sorte de désabusé que le contact permanent avec les misères et les faiblesses des hommes risque de rendre froid et dur, le rendit toujours plus désireux de tendre une main sympathique aux malheureux et à ceux qui cherchaient conseil.

Le « Walliser Bote » nous rapporte le jugement que l'on portait à Brigue sur M. Perrig vers les années 1900. C'était l'époque où beaucoup d'Italiens résidaient dans la ville du Simplon. Ils le tenaient en si grand respect à cause de son souci du bien public et de l'art avec lequel il savait établir de nouvelles relations qu'ils le considéraient comme le « magistrat » par excellence.

Toutes ces qualités déployées dans l'accomplissement de tâches publiques s'accompagnaient d'autres dons qui firent de M. Perrig l'homme de société le plus agréable qui fût. C'était en effet un causeur charmant dont la conversation s'alimentait des souvenirs les plus fidèles, de lectures extrêmement nombreuses et intelligentes, de traits d'esprit qui étaient un enchantement. Rien de ce qui intéressait la science ne lui était étranger et il fut entre autres un ami de la nature qui connaissait son pays, tant de fois visité à pied, comme nul autre.

Mais c'est dans son foyer qu'il manifesta avec le plus de délicatesse les trésors de son cœur. D'un premier mariage avec Mlle Eugénie Kuntschen, sœur de l'ancien Conseiller d'Etat et Conseiller national Kuntschen, il eut une fille qui est actuellement Mme Dr Clausen, Juge cantonal ; d'un second mariage avec Mlle Amanda Seiler, il eut neuf enfants dont trois sont décédés. Les six autres qui pleurent aujourd'hui leur vénéré père ont reçu de lui l'éducation parfaite qu'il était à même de leur donner. A l'occasion du deuil qui les atteint, nous leur présentons nos condoléances émues.

Enfin, M. le président Perrig fut un chrétien exemplaire. Nul paroissien de Glis n'était plus fidèle que lui aux offices religieux et aux réunions d'hommes. Et sa vie publique n'était que l'extériorisation d'une vie privée en tous points conforme aux principes du christianisme. Pouvait-il en être autrement puisque dans sa famille, trois de ses frères étaient entrés dans la Compagnie de Jésus et une sœur dans un monastère français.

La mort de M. Elie Perrig cause un grand vide dans le pays où l'on aimait à rencontrer la haute stature de ce vieillard d'une dignité parfaite, dont l'existence entière de magistrat et de chrétien fut un exemple vivant de droiture, de devoir et de charité.

F.-M. BUSSARD